

# L'INFORUP - Le bulletin d'information d'Eurodom



**Toute l'équipe d'Eurodom vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.**

**Le prochain InfoRup sera publié le lundi 10 janvier 2022.**



## PFUE – LA FRANCE PRENDRA LA PRÉSIDENTIE DU CONSEIL DE L'UE LE 1ER JANVIER 2022 POUR SIX MOIS

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022 la France prendra la présidence du Conseil de l'Union européenne jusqu'au 30 juin de la même année. Le Conseil réunit les ministres des États membres successivement par politiques. Il est, aux côtés du Parlement européen, colégislateur. Les deux institutions amendent et adoptent les propositions législatives publiées par la Commission européenne. La présidence du Conseil, qualifiée de « *tournante* », est assurée à tour de rôle par chaque État membre par période de 6 mois.

Les deux tâches principales de la présidence du Conseil sont la planification et la présidence des sessions du Conseil et des réunions des instances préparatoires, ainsi que la représentation du Conseil dans les relations avec les autres institutions européennes, notamment le Parlement européen et la Commission européenne.

La France aura ainsi la maîtrise de l'agenda de toutes les réunions du Conseil et de ses instances. Il s'agit d'un exercice diplomatique important pour la France, qui tout en assurant la continuité des travaux de l'Union européenne (le Pacte Vert, la régulation des plateformes numériques, ...), disposera d'une certaine marge de manœuvre pour accélérer les travaux sur les sujets qu'elle juge prioritaires, tout en maintenant une posture neutre.

Le 9 décembre 2021, le Président de la République Emmanuel Macron a présenté les grandes priorités de la Présidence française de l'Union européenne (PFUE) à l'occasion d'une conférence de presse. La devise de cette présidence sera « *Relance, Puissance, Appartenance* ». L'objectif affiché par la France lors de cette présidence est de tourner l'Union européenne vers la coopération internationale en matière économique, climatique et géopolitique.

Au niveau international, la PFUE souhaite promouvoir les clauses miroirs dans les accords commerciaux internationaux. Ces clauses miroirs permettraient d'imposer aux produits importés sur le territoire européen le respect de normes équivalentes à celles en vigueur dans l'Union européenne. En outre, la présidence souhaite renforcer les liens économiques avec l'Afrique et aider le continent dans sa transition écologique. Enfin, la PFUE souhaite faire « *avancer les négociations sur la mise en place d'un instrument européen de lutte contre la déforestation importée* » (soit l'importation de matières premières ou de produits transformés qui ont contribué, directement ou indirectement, à la déforestation en dehors du territoire national).

Emmanuel Macron a également souligné que la PFUE portera « **beaucoup d'autres sujets majeurs sur (...) les sujets d'agriculture et d'interdiction des**

Semaine du 20 au 24 décembre 2021

- PFUE – LA FRANCE PRENDRA LA PRÉSIDENTIE DU CONSEIL DE L'UE LE 1ER JANVIER 2022 POUR SIX MOIS
- AGRI – LE CONSEIL AGRIPÊCHE ADOPTE DES CONCLUSIONS RELATIVES AUX PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES
- OUTRE-MER – LES ASSISES ÉCONOMIQUES DES OUTRE-MER 2021
- AGENDA DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES - Semaine du 20 au 24 décembre 2021



**pesticides, sur les régions ultra périphériques, (...) et tant d'autres sur l'accompagnement d'un modèle agricole d'excellence. »**

Lors de cette conférence de presse du 9 décembre, le Président de la République a également présenté la liste des villes dans lesquelles seront organisés plusieurs événements de la PFUE. Au total, 20 réunions ministérielles seront accueillies dans plusieurs régions, dont une à Fort-de-France (Martinique).

Vous trouverez [ici](#) le discours complet du Président de la République Emmanuel Macron à la conférence de presse du 9 décembre 2021.

Vous trouverez [ici](#) le site internet dédié à la Présidence française du Conseil de l'Union européenne.

---

## AGRI – LE CONSEIL AGRIPÊCHE ADOPTE DES CONCLUSIONS RELATIVES AUX PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES

Les 12 et 13 décembre 2021 s'est tenu un Conseil de l'Union européenne en formation « *Agriculture et Pêche* ». Le Conseil a adopté des conclusions relatives aux pratiques commerciales déloyales dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire de l'UE ainsi qu'au Plan d'urgence établi par la Commission européenne afin de garantir l'approvisionnement et la sécurité alimentaire en période de crise.

Les débats se sont concentrés sur deux instruments européens de lutte contre les pratiques commerciales déloyales dans l'agriculture : la directive (UE) 2019/633 qui y est dédiée ainsi que les mesures existantes sur le sujet dans le cadre de la PAC. Les ministres européens ont échangé sur l'efficacité de ces instruments, dans le but de renforcer la position des agriculteurs européens dans la chaîne d'approvisionnement.

Parmi les sujets abordés, ont également fait objet de discussions entre les ministres européens :

- Le rôle stratégique que jouent les secteurs de l'agriculture, de la pêche, de l'aquaculture et de l'alimentation pour garantir aux populations un approvisionnement suffisant et varié en denrées alimentaires, y compris en période de crise.

- La résilience du système alimentaire de l'UE et de son bon fonctionnement pendant la pandémie de COVID-19, malgré les problèmes rencontrés par certains secteurs (principalement les mesures sanitaires affectant la circulation des personnes et des biens).

---

## OUTRE-MER – LES ASSISES ÉCONOMIQUES DES OUTRE-MER 2021

Le 7 décembre dernier se sont déroulées les Assises économiques des Outre-mer, journée de conférences organisées par le groupe Ouest-France, Le Marin et Ilago, en partenariat avec la FEDOM, le Cluster Maritime Français et le ministère des Outre-mer.

Le ministre des Outre-mer Sébastien Lecornu faisait partie des nombreux intervenants et a pris la parole au sujet du Plan de relance pour répondre aux défis des économies ultramarines. Plus précisément, le ministre a fait part de son souhait d'améliorer la relance pour 2022 autour de trois pistes de réflexion.

Sébastien Lecornu a ainsi suggéré d'amorcer une réflexion sur la question de la défiscalisation, sujet qui n'a pas été remis à jour selon lui, notamment s'agissant de la transition énergétique. Il a ensuite souligné l'importance de l'aide au fret, appelant à réfléchir sur le fonctionnement de cette dernière. Enfin, il a insisté sur la nécessité d'approfondir la réflexion sur la fiscalité, notamment sur le carburant et l'octroi de mer.

À ce sujet, Sébastien Lecornu a affirmé que l'octroi de mer doit rester une « *barrière douanière de protection* » à laquelle il croit, mais qui doit devenir selon lui

davantage « intuitive » sur certains aspects, comme pour les produits de première nécessité.

En outre, les conférences ont été l'occasion d'aborder des questions essentielles pour les territoires des Outre-mer, organisées autour de cinq grands thèmes : Relancer l'économie après la crise sanitaire ; Renforcer les entreprises : les filières traditionnelles se réinventent ; Renforcer les entreprises : le numérique et la biotechnologie, des filières prometteuses ; Coopérer, la force des bassins régionaux ; Former les compétences de demain.

Vous trouverez [ici](#) le replay des Assises économiques des Outre-mer du 7 décembre 2021.

---

## AGENDA DES INSTITUTIONS EUROPÉENNES - Semaine du 20 au 24 décembre 2021

	COMMISSION EUROPÉENNE	PARLEMENT EUROPÉEN	CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE ET CONSEIL EUROPÉEN	AUTRES ÉVÉNEMENTS
<b>Lundi 20/12</b>			<b>Conseil « Environnement » (Bruxelles)</b>  Paquet climat, Stratégie pour les sols et Nouvelles techniques d'édition génomique	
<b>Mardi 21/12</b>				
<b>Mercredi 22/12</b>				
<b>Jeudi 23/12</b>				
<b>Vendredi 24/12</b>				

---

Votre InfoRup a été élaboré par l'équipe d'Eurodom.

Retrouvez toutes les éditions précédentes de l'InfoRup sur [EurodomBlog](#)

Pour toute information complémentaire, contactez-nous sur [contact@eurodom.org](mailto:contact@eurodom.org)

### Vie privée (RGPD)

Eurodom attache beaucoup d'importance au respect de la vie privée. Lorsque nous collectons des données vous concernant, nous le faisons dans le respect du Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016. Vos données sont utilisées dans le cadre de l'envoi de l'InfoRUP, lettre d'information hebdomadaire sur les sujets liés aux Régions Ultrapériphériques européennes. Celles-ci sont enregistrées dans une base de données informatisée appartenant à Eurodom. Eurodom s'engage à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à vos données sans votre consentement préalable à moins d'y être contraint en raison d'une obligation légale. Si vous souhaitez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles pour la réception de l'InfoRUP, vous pouvez nous en faire part à tout moment en envoyant un e-mail à [contact@eurodom.org](mailto:contact@eurodom.org) ou par courrier postal : 11 rue de Cronstadt – Paris 75015.